

Transports scolaires

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Rentrée 2009-2010

le
PLUS
c'est le
BUS

QUI EST CONCERNÉ PAR CET IMPRIMÉ ?

Je suis concerné(e) par cet imprimé si je souhaite emprunter un transport collectif organisé par le Conseil général et que je satisfais à toutes les conditions suivantes :

- je réside dans le département des Pyrénées-Atlantiques,
- je suis scolarisé(e) à plus de 3 km de mon domicile,
- je fréquente mon établissement de référence,
- je suis âgé(e) de 4 ans ou plus à la rentrée scolaire.

Si mon trajet domicile-école nécessite l'intervention d'un service SNCF, je dois remplir deux imprimés spécifiques disponibles en gare (un imprimé SNCF-ASR et un imprimé Conseil général-SNCF) en lieu et place du présent imprimé, et renvoyer l'ensemble au Conseil général au Service des Transports.

Si je suis domicilié(e) dans les Pyrénées-Atlantiques et scolarisé(e) dans les Landes, je dois remplir un imprimé du département des Landes disponible dans mon établissement scolaire qui me remettra en échange un titre provisoire. Après validation, ma carte de transport définitive me sera remise par mon établissement.

Si je suis domicilié(e) dans les Landes et scolarisé(e) dans les Pyrénées-Atlantiques, je dois remplir ce document, le remettre au transporteur qui me délivre un titre provisoire. Après validation, un courrier m'informera que mon titre définitif est disponible chez mon transporteur.

Si je suis domicilié(e) dans un département autre que les Landes ou les Pyrénées-Atlantiques, je dois respecter la procédure mise en place par mon département de domicile.

Pour les élèves utilisant les transports du Conseil général plus les services urbains de Pau et de Bayonne en fin de parcours, je dois faire une demande au Conseil général puis aux services de transports urbains.

Si je suis domicilié(e) et scolarisé(e) dans le périmètre soit de la Communauté d'Agglomération de Pau soit de la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz, mes trajets domicile-école ne relèvent pas du transport départemental. Je dois m'adresser selon le cas aux services de transports urbains concernés.

Sauf cas particuliers, cet imprimé ne concerne pas :

- les élèves gravement handicapés,
- les élèves qui souhaitent obtenir une aide financière pour organiser eux-mêmes leur transport,
- les élèves ayant perdu ou détérioré leur titre (un duplicata pourra être établi sous réserve du versement d'une somme de 18 €).

OÙ ET QUAND RETOURNER CET IMPRIMÉ ?

Remplie par mes parents (ou mon représentant légal), **ma demande doit être déposée avant le 30 juin 2009** chez le transporteur qui assure le service (renseignements en mairie, établissement scolaire ou auprès du Conseil général) accompagnée d'une photo d'identité récente.

Le transporteur la complète, y compris pour ses confrères, la vise et la retourne au Conseil général pour les nouveaux inscrits.

Un titre provisoire, valable un mois à compter de sa première utilisation, me sera remis par le transporteur. Ce titre de transport devra impérativement être rendu au transporteur en échange du titre définitif faute de quoi le Conseil général facturera un duplicata pour la somme de 18 €.

Le transport scolaire est accessible aux élèves demi-pensionnaires qui satisfont aux conditions précisées ci-dessus. Toutefois le Conseil général se réserve le droit :

- de percevoir une somme de 18 € auprès des parents déposant une demande hors délai (sauf cas de force majeure dûment justifiée) ;
- de percevoir auprès des éventuels fraudeurs le coût réel du transport de l'élève (tous les renseignements fournis par les familles seront contrôlés).

QUAND AURAI-JE UNE RÉPONSE ?

Si mon dossier est complet, que **j'ai déposé ma demande chez le transporteur avant le 30 juin 2009**, je recevrai avant la fin du mois d'août, un courrier m'informant de la décision du Conseil général et des modalités pratiques de retrait de mon titre de transport.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES

SERVICE DES TRANSPORTS

Téléphone : 05.59.40.36.60

Site Internet : www.transports.cg64.fr

E-mail : transports@cg64.fr

PARTIE À REMPLIR PAR LA FAMILLE

**Photo
de l'élève
obligatoire**

Motif de la demande :

Inscription annuelle

Modification d'inscription

Inscription temporaire

Motif : du au

Transport quotidien

Transport hebdomadaire

ÉLÈVE	Numéro de dossier : NOM : PRÉNOM : Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
--------------	--

REPRÉSENTANT LÉGAL	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle NOM : PRÉNOM : Adresse : N° Rue : Complément d'adresse : Code postal : Ville : Téléphone : Portable : <input type="checkbox"/> Confidentiel E-Mail : Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> La distance domicile- établissement : km La distance domicile - point d'arrêt : km	<i>J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-contre et celles concernant la scolarité de mon enfant.</i> Date : Signature
-------------------------------	--	--

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE	Nom de l'établissement : Commune de l'établissement : Classe suivie : Options obligatoires : Langues :
---------------------------------	--

DEUXIÈME REPRÉSENTANT	<input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Famille d'accueil <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle NOM : PRÉNOM : Adresse : N° Rue : Complément d'adresse : Code postal : Ville : Téléphone : Portable : <input type="checkbox"/> Confidentiel E-Mail : La distance domicile- établissement : km La distance domicile - point d'arrêt : km	<i>J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-contre.</i> Date : Signature
----------------------------------	---	--

PARTIE À REMPLIR PAR LE TRANSPORTEUR

TITRE PROVISOIRE
délivré le

N° du (des) circuit(s) :
 Transporteurs :
 Point(s) de montée :
 Point(s) de descente :

<i>Signature et cachet du transporteur ayant réceptionné la demande.</i> Date :
--

**CET IMPRIMÉ CONCERNE UNIQUEMENT LE TRANSPORT ALLER ET RETOUR
ENTRE LE DOMICILE ET L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (OU L'INTERNAT)**

- ← **Inscription annuelle** : inscription pour le trajet scolaire normal de l'enfant compte tenu de son domicile et de son établissement.
- ← **Modification d'inscription** : en cas de modification, en préciser les motifs (déménagement, changement d'établissement, demande complémentaire, changement de circuit...).
- ← **Inscription temporaire** : inscription limitée pour des besoins limités dans le temps (stage par exemple). Précisez les dates de début et de fin.

- ← **Numéro de dossier** : si vous avez déjà été inscrit aux transports scolaires, merci de rappeler le numéro de votre dossier. Cela en facilitera la saisie.

- ← **Représentant légal** : coordonnées du parent responsable de l'enfant, le cas échéant nom et date de naissance du tuteur, et adresse principale de l'enfant (adresse de l'enfant s'il est majeur).
- ← **Distance domicile-établissement** : indiquez précisément la distance (en kilomètres) qui sépare votre domicile de l'établissement où est scolarisé votre enfant. La distance est celle de l'itinéraire le plus court qui puisse être réalisé en voiture ; elle sera contrôlée par le Conseil général.
- ← **Distance domicile - point d'arrêt** : si vous connaissez le point d'arrêt où votre enfant sera pris en charge, indiquez la distance qui sépare votre domicile de ce point d'arrêt. La distance est celle de l'itinéraire le plus court qui puisse être réalisé en voiture ; elle sera contrôlée par le Conseil général.

← **Scolarité de l'élève** :

- Si la scolarité de votre enfant change en cours d'été, refaites une demande complète.
- Si votre enfant fréquente un établissement public ou privé différent de celui de référence, fournissez la dérogation de l'Inspecteur d'Académie.
- S'agissant des options, ne donnez que les options obligatoires.

← **À ne remplir qu'en cas de garde alternée ou de famille d'accueil** :

- En cas de garde alternée, si l'enfant doit utiliser les transports en alternance, un seul titre sera édité pour les deux adresses et les courriers seront envoyés à l'adresse du "deuxième représentant".

Si l'enfant utilise le même transport pour les deux lieux de garde, il est inutile de remplir cette partie.

- Pour les familles d'accueil, si l'enfant n'habite pas à la même adresse que le représentant légal, l'adresse du "deuxième représentant" sera considérée comme adresse principale et les courriers seront envoyés à cette adresse.

- ← **Distances** : même remarque que pour le représentant légal.

CET IMPRIMÉ REMPLI EST À REMETTRE AU TRANSPORTEUR QUI ASSURE LE SERVICE

- ← **Partie transport** : cette partie sera à remplir par le transporteur à qui vous remettrez la présente fiche (**un seul transporteur, même si votre enfant utilise plusieurs transports pour son trajet**). En échange, le transporteur vous délivrera un titre provisoire.
Si vous ignorez l'identité du transporteur vous concernant, merci de vous rapprocher de votre Mairie ou de votre établissement scolaire.